



RÉUNION DU JEUDI 02 JANVIER 2020

Membres présents :	
ISSORAT Alain	BESTORY Lucie
CHARLES Frédéric	LUZARD Marcelin

- Ouverture de séance 18h45
- **ORDRE DU JOUR :**
- RECEPTION DES FEUILLES DE MATCHES
- ENREGISTREMENT DES RESULTATS
- RESERVES, RECLAMATIONS et EVOICATIONS
- FEUILLES DE MATCH MANQUANTES
- COURRIER
- DECISION

COURRIERS

- Courrier de l'ASL le sport Guyanais du 30/12/2019 : Non déroulement de la rencontre de la 1^{ère} journée de R2 centre-est, ARC-EN-CIEL /ASL LE SPORT GUYANAIS du 05/09/2019 pour stade fermé.

ENREGISTREMENT DES RÉSULTATS

CHAMPIONNAT REGIONAL 2 Poule CENTRE EST

Date	Rencontres	Journée	Résultats	Observations
09/11/19	USC ROURA / ASC KARIB	7 ^{ème}	1-1	R.A.S.
09/11/19	DYNAMO DE SOULA / ASC ARMIRE	7 ^{ème}	3-3	R.A.S.
09/11/19	LOYOLA OC/ US MACOURIA	7 ^{ème}	2-1	R.A.S.
09/11/19	AJ BALATA ABRIBA / USC MONTSINERY	7 ^{ème}	1-0	R.A.S.
09/11/19	USL MONTJOLY / ASL LE SPORT GUYANAIS	7 ^{ème}	5-0	R.A.S.
10/11/19	AS ETOILE DE MATOURY 2 / ASC ARC EN CIEL	7 ^{ème}	1-3	R.A.S.

Date	Rencontres	Journée	Résultats	Observations
19/11/19	LOYOLA OC / DYNAMO DE SOULA	8 ^{ème}	3-0	R.A.S.
20/11/19	ASC KARIB / AJ BALATA ABRIBA	8 ^{ème}	5-2	R.A.S.
23/11/19	US MACOURIA / ASL LE SPORT GUYANAIS	8 ^{ème}	3-0	R.A.S.
23/11/19	ASC ARMIRE / AS ETOILE DE MATOURY 2	8 ^{ème}	0-2	R.A.S.
23/11/19	USC MONTSINERY / USL MONTJOLY	8 ^{ème}	1-0	R.A.S.
23/11/19	ASC ARC EN CIEL / USC ROURA	8 ^{ème}	3-2	R.A.S.

Date	Rencontres	Journée	Résultats	Observations
1 ^{er} /12/19	USL MONTJOLY / ASC KARIB	9 ^{ème}	0-3	R.A.S.
29/11/19	USC ROURA / ASC ARMIRE	9 ^{ème}	1-2	R.A.S.
30/11/19	US MACOURIA / USC MONTSINERY	9 ^{ème}	2-3	R.A.S.
30/11/19	ASL LE SPORT GUYANAIS / LOYOLA OC	9 ^{ème}	1-4	R.A.S.
30/11/19	AJ BALATA ABRIBA / ASC ARC EN CIEL	9 ^{ème}	0-3	R.A.S.
30/11/19	AS ETOILE DE MATOURY2 / DYNAMO DE SOULA	9 ^{ème}	1-0	R.A.S.

Date	Rencontres	Journée	Résultats	Observations
04/12/19	ASC KARIB / US MACOURIA	10 ^{ème}	0-3	R.A.S.
07/12/19	DYNAMO DE SOULA / USC ROURA	10 ^{ème}	2-3	R.A.S.
07/12/19	LOYOLA OC / AS ETOILEDE MATOURY 2	10 ^{ème}	2-2	R.A.S.
07/12/19	USC MONTSINERY / ASL LE SPORT GUYANAIS	10 ^{ème}	1-2	R.A.S.
07/12/19	ASC ARC EN CIEL / USL MONTJOLY	10 ^{ème}	5-3	R.A.S.
07/12/19	AJ BALATA ABRIBA/ ASC ARMIRE	10 ^{ème}	3-3	R.A.S.

Date	Rencontres	Journée	Résultats	Observations
15/12/19	USC ROURA / AS ETOILEDE MATOURY 2	11 ^{ème}	1-2	R.A.S.
14/12/19	US MACOURIA / ASC ARC EN CIEL	11 ^{ème}	3-1	R.A.S.
14/12/19	LOYOLA OC / USC MONTSINERY	11 ^{ème}	2-0	R.A.S.
13/12/19	ASL LE SPORT GUYANAIS / ASC KARIB	11 ^{ème}	2-1	R.A.S.
12/12/19	AJ BALATA ABRIBA / DYNAMO DE SOULA	11 ^{ème}	8-0	R.A.S.
12/12/19	USL MONTJOLY / ASC ARMIRE	11 ^{ème}	0-3	R.A.S.

CHAMPIONNAT REGIONAL 2 Poule CENTRE OUEST

Date	Rencontres	Journée	Résultats	Observations
09/11/19	ASC AGOUADO 2/ EJ BALATE	7 ^{ème}	0-1	R.A.S.
09/11/19	AS SAINT-ELIE / US SINNAMARY	7 ^{ème}	1-2	R.A.S.
09/11/19	ASC OUEST / EF IRACOUBO	7 ^{ème}	...	Match reporté

Date	Rencontres	Journée	Résultats	Observations
23/11/19	AOJ MANA/ AS SAINT-ELIE	8 ^{ème}	2-3	R.A.S.
24/11/19	EJ BALATE / EF IRACOUBO	8 ^{ème}	2-1	R.A.S.
24/11/19	ASC AGOUADO 2 / ASC OUEST	8 ^{ème}	0-5	R.A.S.

Date	Rencontres	Journée	Résultats	Observations
30/11/19	EF IRACOUBO / US SINNAMARY	9 ^{ème}	1-3	R.A.S.
30/11/19	AOJ MANA/ ASC AGOUADO 2	9 ^{ème}	3-0	R.A.S.
30/11/19	AS SAINT-ELIE / ASC OUEST	9 ^{ème}	2-7	R.A.S.

Date	Rencontres	Journée	Résultats	Observations
05/12/19	ASC OUEST / AOJ MANA	10 ^{ème}	11-0	R.A.S.
07/12/19	ASC AGOUADO 2 /AS SAINT-ELIE	10 ^{ème}	2-4	R.A.S.
07/12/19	US SINNAMARY / EJ BALATE	10 ^{ème}	3-2	R.A.S.

Date	Rencontres	Journée	Résultats	Observations
14/12/19	AOJ MANA / EF IRACOUBO	11 ^{ème}	0-3	Forfait de l'AOJ MANA
14/12/19	AS SAINT-ELIE / EJ BALATE	11 ^{ème}	3-4	R.A.S.
15/12/19	ASC AGOUADO 2 / US SINNAMARY	11 ^{ème}	1-2	R.A.S.

CLASSEMENT DU CHAMPIONNAT DE REGIONALE 2 POULE CENTRE-EST:

	Equipes	Pts	J	G	N	P	BP	BC	Diff
1	LOYOLA OC	39	11	9	1	1	27	12	15
2	ASC ARC EN CIEL	35	10	8	1	1	31	14	17
3	AS ETOILE DE MATOURY 2	33	11	6	4	1	20	12	8
4	US MACOURIA	31	11	6	2	3	25	14	11
5	USC ROURA	27	11	5	1	5	23	17	6
6	ASC ARMIRE	25	11	4	2	5	16	19	-3
7	ASC KARIB	25	11	4	2	5	19	20	-1
8	ASL LE SPORT GUYANAIS	23	10	4	1	5	16	26	-10
9	USC MONTSINERY	21	11	3	1	7	8	15	-7
10	USL MONTJOLY	21	11	3	1	7	17	26	-9
11	AJ BALATA ABRIBA	18	11	2	1	8	16	24	-8
12	DYNAMO DE SOULA	17	11	1	3	7	15	34	-19

CLASSEMENT DU CHAMPIONNAT DE REGIONALE 2 POULE CENTRE-OUEST:

	Equipes	Pts	J	G	N	P	BP	BC	Diff
1	US SINNAMARY	36	9	9	0	0	29	10	19
2	ASC OUEST	25	8	5	2	1	30	7	23
3	EJ BALATE	20	8	3	3	2	13	12	1
4	EF IRACOUBO	19	8	3	2	3	15	18	-3
5	ASC AGOUADO 2	16	10	1	3	6	16	28	-12
6	AS ST ELIE	14	8	2	0	6	16	23	-7
7	AOJ MANA	12	9	1	2	6	8	29	-21

Les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel devant la commission régionale d'appel de la ligue dans le délai de sept (7) jours à compter du lendemain du jour de la notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

DECISIONS

CATEGORIES SENIORS

Match de la 11^{ème} journée de Régionale 2-poule ouest, AOJ MANA / EF IRACOUBO :

Vu la feuille de match du 14/12/2019 indiquant l'absence du club de l'AOJ MANA,

VU l'article 59 alinéa 2 des Règlements Sportifs Généraux de la LFG,

LA COMMISSION DECIDE de donner match perdu par pénalité à l'AOJ MANA par 3 buts à 0.

L'EF IRACOUBO bénéficie des points correspondants au gain du match soit quatre (4) points.

AFFAIRE

AS ARC-EN-CIEL / ASL LE SPORT GUYANAIS

Match de la 1^{ère} journée de Régionale 2, AS ARC-EN-CIEL / ASL LE SPORT GUYANAIS

Vu le courrier de l'ASL le sport Guyanais en date du 30/12/2019,

LA COMMISSION demande à l'AS ARC- EN-CIEL de fournir des justificatifs avant jeudi 09 janvier 2020, 12h (délai de rigueur) sur la fermeture du stade Dr Edmond Lama le 05/09/2019.

EVOCATION DE LA CRSLC

AFFAIRE

AS ETOILE DE MATOURY/ OLYMPIQUE DE CAYENNE

Match de la 2^{ème} journée de Régionale 1, AS Etoile de Matoury / Olympique de Cayenne : contestation de la participation et/ou qualification du joueur de l'AS Etoile de Matoury BODGI Bonnsolle (n° licence 2545735 541)

Vu le courrier de l'Olympique de Cayenne nous demandant de faire valoir notre droit d'évocation sur les fondements de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la F.F.F quant à la participation du joueur BODGI Bonnsolle de l'AS Etoile de Matoury (n° licence 2 545 735 541) sur la rencontre de la 2^{ème} journée de Régionale 1 ayant été donné à rejouer le jeudi 19/12/2019, à 20h00, au stade Edmard Lama

Vu l'article 10 alinéa 3 et 4 des Règlements Sportifs Généraux de la Ligue de Football de la Guyane précisant les attributions de la Commission Régionale Sportive, des litiges et Contentieux,

« 3. Elle est chargée, en premier ressort, de l'application du deuxième alinéa de l'article 187 des règlements Généraux de la Fédération Française de Football, en matière d'évocation en cas :

- de fraude sur l'identité d'un joueur;

- de falsification ou de dissimulation au sens de l'article 207 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football;

- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu.

4. Pour lutter contre la fraude, même en l'absence de réserves, elle s'auto-saisit et vérifie la situation de tout joueur porté sur la feuille de match mais ne présentant pas de licence.

Vu l'article 141 bis des Règlements Généraux de la FFF indiquant les modalités de la contestation de la participation et/ou de la qualification des joueurs,

Vu l'article 187 alinéa 2 des Règlements Généraux de la F.F.F. indiquant les formalités d'évocation,

Considérant qu'après vérifications, il s'avère que le joueur BODGI Bonnsolle de l'AS Etoile de Matoury (n° licence 2 545 735 541) est bien inscrit sur la feuille de match de la 2^{ème} journée de R1, AS Etoile de Matoury-Olympique de Cayenne, ayant été donné à rejouer le jeudi 19/12/2019, à 20h00, au stade Edmard Lama,

Considérant que lors du match de la 2^{ème} journée initialement prévu le 31/08/2019, le joueur BODGI Bonnsolle de l'AS Etoile de Matoury (n° licence 2 545 735 541) purgeait son match automatique suite à son expulsion (carton rouge) pour acte de brutalité à la 75^{ème} minute du match de Coupe de France du 24/08/2019 qui opposait l'USC Montsinéry à l'AS Etoile de Matoury

Considérant les dispositions de l'article 226.2 des Règlements Généraux de la F.F.F., le joueur BODGI Bonnsolle de l'AS Etoile de Matoury (n° licence 2 545 735 541) qui, du fait qu'il était en état de suspension, ne pouvait participer à la rencontre de la 2^{ème} journée de R1, AS Etoile de Matoury- Olympique de Cayenne qui a été effectivement jouée, ne peut, dans le cas où ladite rencontre est donnée à rejouer par la commission compétente, participer à la rencontre le jour où elle est rejouée. A défaut, le club aura match perdu, sans qu'il soit nécessaire que des réserves ou une réclamation aient été formulées,

LA COMMISSION,

Jugeant en première instance,

Décide de donner match perdu par pénalité à l'AS Etoile de Matoury pour le match de la 2^{ème} journée de Régionale 1 qui a eu lieu le 19/12/2019. L'AS Etoile de Matoury marque zéro (0) point.

L'Olympique de Cayenne bénéficie des points correspondants au gain du match soit quatre (4) points. Il gagne la rencontre sur le score de trois (3) buts à zéro (0).

Le droit de l'évocation est mis à la charge de l'AS Etoile de Matoury.

CONVOCATION

VU la feuille de match n°21671533 du 28/09/2019, AS Etoile de Matoury- ASU Grand Santi, de la 4^{ème} journée de championnat,

VU le courrier de l'AS étoile de Matoury en date du 30/09/2019,

VU l'absence de la présidente de l'AS Etoile de Matoury à la convocation du 02/O1/2020,

La Commission décide de convoquer, à nouveau, la présidente de l'AS Etoile de Matoury pour apporter des informations complémentaires sur la réclamation de son club, le jeudi 09 janvier 2020, à 19h, au centre de ligue.

Fin de la séance à 21H30.

Le secrétaire de séance

Alain ISSORAT

Le président

LUZARD Marcelin